

Animateur référent

Elodie JOUANNEAU
ARVALIS
02.31.71.13.91
e.jouanneau@arvalisinstitutduvegetal.fr

Animateur suppléant

Clémence ALIAGA
ARVALIS
02.32.07.07.40
c.aliaga@arvalisinstitutduvegetal.fr

L'essentiel de la semaine

Sur blé

Pour les parcelles les plus précoces, semées fin septembre – début octobre, certains d'entre elles ont débuté le tallage. Dans la majorité des situations les parcelles sont au stade 2 feuilles cette semaine. Pour la seconde semaine consécutive, des cicadelles ont été observées dans une parcelle de l'Orne, au nombre de 5, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint. Du côté des limaces, sur 24 parcelles observées, 15 parcelles présentent des dégâts de limaces avec 1 à 15% de plantes attaquées, aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité. Malgré des conditions climatiques favorables, l'activité des limaces reste modérée. Rappelons que l'activité des limaces est maximale quand la température avoisine 15°C, diminue sensiblement vers 5°C puis devient négligeable à 0°C. Des traces de mouches sont également signalées dans deux parcelles de l'Eure et de la Manche. Les pucerons d'automne sont signalés sur trois parcelles (sans dépassement du seuil de nuisibilité).

Sur orge

Comme sur le blé, les parcelles les plus précoces ont débuté le tallage. Sinon pour la majorité des parcelles, elles sont au stade 3 feuilles. Des dégâts de limaces sont signalés sur 5 parcelles, sans dépassement du seuil de nuisibilité. Aucune cicadelle signalée cette semaine. Des pucerons d'automne ont été observés sur deux parcelles, sans dépassement du seuil de nuisibilité.

Observations réalisées en début de semaine sur :

- 37 parcelles de blé tendre d'hiver.
- 15 parcelles d'orge d'hiver

Prochain BSV : Mercredi 19 novembre

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

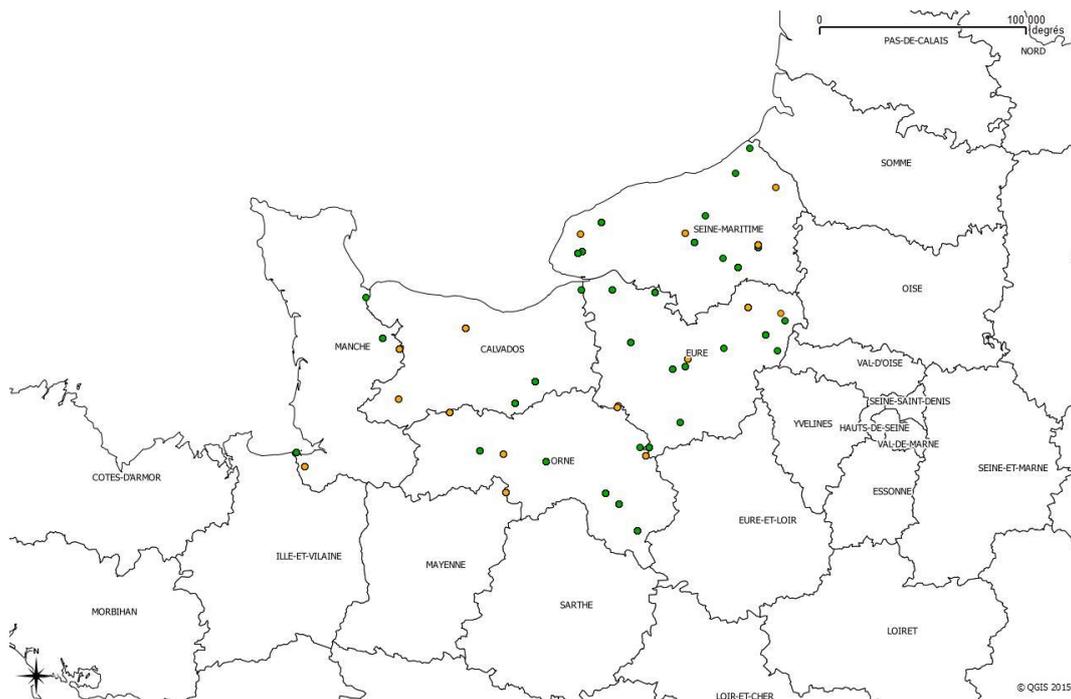
**BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture**

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambagri.fr

*Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.*

Cartographie des observations

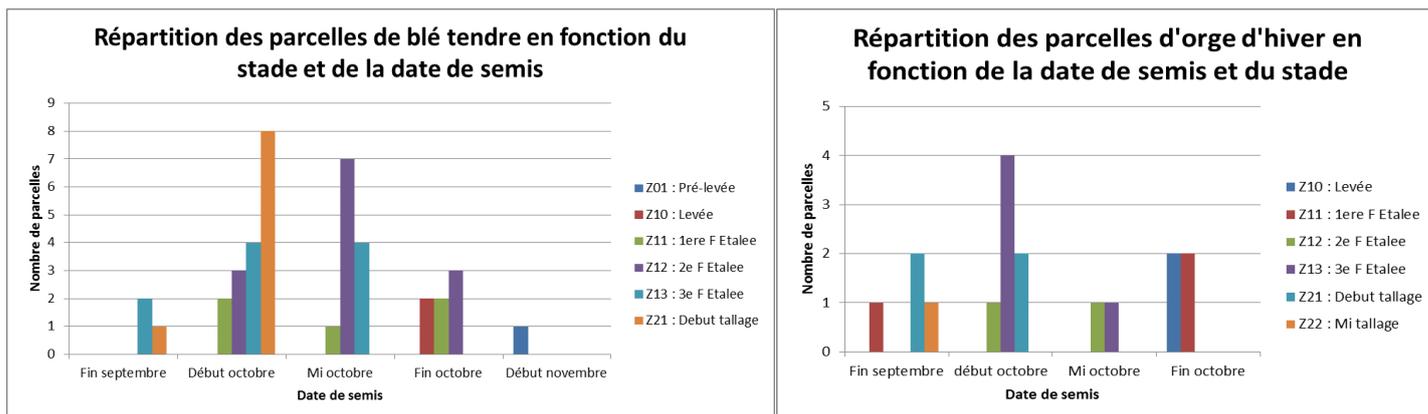


Répartition des parcelles observées : en VERT les parcelles de blé tendre d'hiver et en ORANGE les parcelles d'orge d'hiver.

Stades des parcelles

Les semis de blé tendre de fin septembre et de début octobre ont commencé à taller. Les semis d'octobre sont entre le stade 1 feuille et le stade 3 feuilles.

En ce qui concerne les orges, les premiers semis sont également au stade début tallage. La majorité des parcelles semées dans les deux premières décades d'octobre sont au stade 3 feuilles.



Ravageurs du blé tendre

Cicadelles : sur 5 parcelles observées, une parcelle dans l'Orne présente des cicadelles au nombre de 5.

Limaces : sur les 24 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, 15 d'entre elles présentent des dégâts de limaces. 15 parcelles présentent entre 1 et 15% de plantes attaquées. Sur 11 parcelles ayant fait l'objet d'un piégeage, on dénombre entre 1 et 14 limaces/m². Cette semaine aucune parcelle ne dépasse le seuil de nuisibilité.

Mouches d'automne : sur 17 parcelles observées, des mouches sont signalées dans deux parcelles de l'Eure et de l'Orne.

Pucerons d'automne : sur 24 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, des pucerons sont signalés sur trois parcelles avec respectivement 1 à 3 % de plantes porteuses.

Taupins : sur 15 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, aucun dégât de taupins.

Ravageurs de l'orge

Cicadelles : aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

Limaces : sur 8 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, 5 d'entre elles présentent des dégâts de limaces (entre 1 et 10% de plantes attaquées), sans dépasser le seuil de nuisibilité.

Pucerons d'automne : sur 8 parcelles observées, deux parcelles présentent des pucerons à hauteur entre 2 et 5% de plantes porteuses.

Seuils de nuisibilité

Limaces

*En grandes cultures, les espèces de limaces rencontrées sont essentiellement la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et parfois la limace noire (*Arion hortensis*).*

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.

Avant la levée, le suivi des populations peut être assuré par un piégeage (4 pièges de 0.25 m² par parcelle, à relever régulièrement). Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m² en une nuit.

A partir de la levée, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.



Piège à limaces, face aluminium visible
(photo D. Simonneau)



Plantules effilochées par les limaces
(photo E. Masson)

Pucerons d'automne

Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.

Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).

Cicadelles

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.